

Copé baisse son froc devant Moussaoui... qui retire sa plainte

Rappelons les faits. En pleine campagne pour les primaires de l'UMP, Jean-François Copé, donné battu à plates coutures, joue le tout pour le tout, et droitise sa campagne, face à un Fillon qui adopte une ligne centriste. Pour ce faire, après avoir parlé du racisme anti-blanc, il ose reprendre un exemple donné par Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, un an auparavant.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xu7hdm_xavier-le-moine-parlait-en-2011-des-gouters-pietines-par-les-musulmans-pendant-ramadan-version-courte_news[/dailymotion]

http://www.dailymotion.com/video/xu7hdm_xavier-lemoine-parlait-en-2011-des-gouters-pietines-par-les-musulmans-pendant-ramadan-version-courte_news

Et cela devient la fameuse affaire des petits pains au chocolat, qui fait, bien évidemment, gémir toute la bien-pensance, qui accuse le maire de Meaux de chasser sur les terres nauséuses du *Front national*. Naturellement, des organisations musulmanes pleurnichent à l'islamophobie..

Copé est élu à la tête de l'UMP, à la grande surprise des sondeurs, et s'en suit un feuilleton qui a fait rire la France entière, pendant un bon mois. Mais parallèlement, le CFCM, présidé par le Marocain Mohamed Moussaoui, membre de l'UOIF, décide d'aller plus loin que la simple protestation d'usage, et de déposer plainte contre le maire de Meaux, s'appuyant, bien évidemment, sur le coup de « *l'incitation à la haine... en raison d'une appartenance religieuse* ». On apprenait, il y a quelques jours, que la plainte avait été instruite par le parquet de Draguignan, et qu'une enquête préliminaire avait

été confié au service de la plainte aux personnes de la Préfecture de Paris... Ce service qui persécute en ce moment Pierre Sautarel, accusé d'être le responsable de *Fdesouche*, et qui a interrogé nos amis Pascal Hilout, Pierre Cassen, René Marchand, Jacques Philarchein et Renaud Camus, suite aux plaintes déposées par les maitres-censeurs de la LDH et du Mrap.

Première conclusion, quelle est cette justice, et quels sont ces procureurs qui, à une époque où les tribunaux sont surchargés, les encombrant en instruisant des plaintes ridicules, qui ne visent qu'à empêcher toute libre critique de l'islam, et des pratiques des ses disciples les plus violents ? Deuxième conclusion, à une époque où nos policiers sont de plus en plus souvent agressés, et en manque d'effectifs dans de nombreuses situations, n'y a-t-il pas mieux à faire que les utiliser à instruire des procédures qui font perdre du temps à tout le monde, et font passer d'honnêtes citoyens pour des délinquants ? Mais on n'avait pas vu le plus beau. Copé, sans doute affolé par l'idée d'être convoqué, à son tour, dans les locaux de la police, sollicite un entretien à la direction du CFCM... l'obtient, et demande pardon, présentant ses regrets !

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/01/08/97001-20130108FILWWW00570-pain-au-chocolat-retrait-de-la-plainte.php>

Le président du CFCM savait déjà qu'il n'y avait pas grand-chose à craindre du côté de l'UMP, depuis que, sur un simple coup de téléphone adressé au président de l'Assemblée nationale de l'époque, l'UMP Bernard Accoyer, il avait fait annuler une réunion organisée par la Droite Libre, prévue dans une salle du Parlement réservée par le député Vanneste. Il ne peut qu'avoir confirmation que les dirigeants de l'UMP, au-delà des effets de manche, ne sont que des tigres de papier.

✘ Les naïfs qui croyaient à la sincérité de Copé, suite à son nouveau discours, sont de la revue. Peut-on s'étonner de la

part d'un tel homme ? Faut-il rappeler qu'il soutenait, il y a encore peu, la revendication des homosexuels de l'UMP, regroupés dans le lobby « Gaylib », en faveur du mariage homosexuel ? Une fois élu – grâce au soutien de ce lobby qui a appelé à voter pour lui, et a mené une campagne virulente contre Fillon – il enfourche le cheval de la manifestation de ce dimanche 13 janvier, et mobilise tout l'UMP ! Faut-il rappeler que Copé, après avoir mené la bataille pour une loi contre le voile intégral, soutenant l'initiative de Jacques Myard, avait pris fait et cause pour les éducateurs-jeûneurs de Gennevilliers, suspendus pour avoir pratiqué le ramadan, contrairement aux engagements pris lors de la signature de leur contrat de travail. On n'a pas oublié la volte-face du même Copé, votant, au Parlement, contre la préférence nationale pour l'emploi, quand c'est le FN qui le propose, et réclamant la même mesure, quinze jours plus tard, pour durcir son combat contre Fillon. Le même Copé qui, pour se montrer « républicain », refuse de manière ridicule de serrer la main d'une jeune députée de 22 ans, Marion Maréchal Le Pen. Bref, ceux qui ne savaient pas encore que ce politicien était une planche pourrie ne peuvent plus avoir le moindre doute.

Mais là n'est pas l'essentiel. La pantalonnade de Copé est terrible, et constitue un encouragement, pour les islamistes comme Moussaoui et les siens, à multiplier les procédures d'intimidation contre les patriotes, les laïques et les défenseurs de la liberté d'expression. Dorénavant, on peut s'attendre à une multiplication de plaintes, au premier délit de blasphème, à la première critique contre l'islam, de la part des associations musulmanes, puisque non seulement il se trouve des procureurs pour instruire cela, mais des minables Copé pour demander pardon, et se coucher lamentablement. Comme ils doivent se marrer, tous ces agents de l'étranger des Frères musulmans, du Roi du Maroc ou des dictateurs algériens, qui opèrent librement en France, au nom de l'islam de France (sic !) quand ils constatent qu'ils réussissent à intimider le numéro un du principal d'opposition, et à exiger qu'il

s'aplatisse, comme un vrai dhimmi ! Qu'est-ce qu'ils doivent les mépriser, et mépriser encore davantage une France qui offre un tel visage de soumission !

Nous savions que nous avions un président de la République qui a humilié notre pays devant le dictateur-FLN Bouteflika, à Alger, après avoir osé demandé pardon pour Vichy et le Vel d'Hiv.

Nous savions que nous étions dirigés par des islamo-collabos et des traîtres, passant leur temps à lécher les babouches des Moussaoui-Boubakeur, à inaugurer leurs mosquées et à leur demander pardon.

Nous devons savoir que ceux qui rêvent de les remplacer en 2017 ne valent pas plus cher, entre un Fillon qui inaugure la mosquée d'Argenteuil devant une gamine voilée, et un Copé qui baisse piteusement son froc devant Moussaoui.

Et ce n'est pas l'islamophile Philippot qui nous rassure !

Finalement, il y a tout de même deux notes positives de ce pathétique épisode. D'abord, les islamistes ont dû sortir du bois, parce que leurs porteurs de valises « anti-racistes » n'ont pas fait leur boulot ! Ensuite, le Parquet peut décider, malgré le retrait de la plainte du CFCM, de continuer l'instruction, et malgré tout d'inculper Copé. Ainsi, ce dernier aurait choisi le déshonneur pour échapper au procès, et il aurait le déshonneur et le procès !

Paul Le Poulpe